

**Formulaire d'établissement d'un titre de voyage**

(voir verso : liste des pièces à fournir)

- Titre de voyage pour réfugié  
 Titre de voyage pour apatride  
 Titre de voyage pour bénéficiaire de la protection subsidiaire

- 1<sup>re</sup> demande     Duplicata     Renouvellement

**Renseignements concernant la demande de titre :**

NOM : .....

NOM d'épouse : .....

Prénom(s) : .....

Sexe :  Féminin     Masculin

Né(e) le : ...../...../..... à .....

Pays de naissance : ..... Nationalité : .....

Taille : ..... Couleur des yeux : .....

Adresse complète : .....

.....

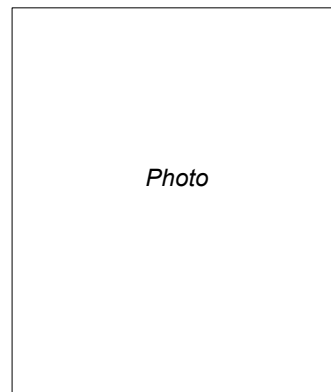
N° de téléphone : .....

Adresse mail : .....

Je soussigné(e).....déclare que les renseignements ci-dessus  
sont exacts.

Fait à ..... le.....

Signature du demandeur, ou, pour un mineur,  
des représentants légaux



*Photo*

## Liste des pièces justificatives à fournir

### Titre de voyage

Attention : l'adresse de votre titre de séjour et l'adresse du titre de voyage doivent être identiques. Pensez à mettre à jour l'adresse de votre titre de séjour **avant** de solliciter un titre de voyage. Retrouvez les informations relatives au changement d'adresse sur internet : <https://contacts-demarches.interieur.gouv.fr/etrangers/demande-de-changement-d-adresse/>

#### Demande faite par un majeur :

- Photocopie du titre de séjour
- justificatif de domicile de moins de 3 mois ou certificat d'hébergement accompagné d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile de l'hébergeant
- 2 photographies d'identité récentes et conformes à la réglementation en vigueur (format « passeport »)
- Remise de l'ancien titre de voyage expiré (en cas de renouvellement)
- Déclaration sur l'honneur en cas de perte ou de vol
- Timbres fiscaux :

Montant du timbre*	Situation	Validité du titre de voyage
45 €	Titulaire d'une carte de résident (10 ans)	5 ans
40 €	Titulaire d'un titre de séjour pluriannuel (4 ans)	4 ans

#### Demande faite par un mineur :

- Décision OFPRA / CNDA
- Photocopie des titres de séjour des représentants légaux
- Acte de naissance
- Accord écrit des représentants légaux
- justificatif de domicile de moins de 3 mois des représentants légaux ou certificat d'hébergement accompagné d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile de l'hébergeant
- 2 photographies d'identité récentes et conformes à la réglementation en vigueur (format « passeport »)
- Remise de l'ancien titre de voyage (en cas de renouvellement)
- Déclaration sur l'honneur en cas de perte ou de vol
- Timbres fiscaux :

Montant du timbre*	Situation	Validité du titre de voyage
45 €	Enfants réfugiés	5 ans
45 €	Enfant bénéficiaire de la protection subsidiaire depuis <b>plus</b> de 4 ans	5 ans
40 €	Enfant bénéficiaire de la protection subsidiaire depuis <b>moins</b> de 4 ans	4 ans
15 €	Enfant <b>sans</b> protection internationale, de parents reconnus réfugiés ou bénéficiaires de la protection subsidiaire	1 an

\*timbres en vente sur : <https://timbres.impots.gouv.fr/> ou dans un tabac, presse, etc.